

Ports du Bassin, les grands chantiers se poursuivent

En cette fin d'année le syndicat mixte des ports publie son premier bilan:

Occupation du domaine public :

Le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon vient de terminer l'édition de l'ensemble des titres d'occupation et la facturation de tous ses usagers. Pour la première fois à l'échelle du périmètre des 14 ports sous sa compétence, tous les usagers du domaine terrestre et plan d'eau font l'objet d'un titre d'occupation (1575 places dans les ports, 658 corps-morts, 865 AOT terrestres et 321 passages). La date limite des demandes de renouvellements sur le plan d'eau en 2019 (places au port, mouillage et listes d'attente) est prolongée jusqu'au 1er février.

Règlement de gestion portuaire

Le règlement de gestion portuaire a fait l'objet d'une ultime réunion du conseil consultatif le 30 novembre 2018. Il sera voté par les élus au prochain conseil syndical du 8 janvier 2019.

Tarifification 2019

Comme cela a été annoncé lors des conseils portuaires de novembre, la tarification ne fera pas l'objet d'augmentations en 2019 (le tarif 2018 sera en revanche strictement appliqué pour le plan d'eau). En outre, la remise de 30% accordée aux bateaux patrimoniaux présents sur le ponton du même nom à La Teste, sera étendue à l'ensemble des navires répondant aux mêmes critères techniques (délibération d'octobre 2018 visible sur le site SMPBA.fr) sur l'ensemble des ports de compétence du SMPBA.

Sécurité

Afin de répondre à une forte demande des professionnels de l'ostréiculture pour prévenir des vols, le SMPBA va mettre en place pendant les fêtes, sur les ports qui lui en ont formulé la demande, une surveillance spécifique, notamment nocturne.

La Teste-de-Buch

Les travaux du port du Rocher sont quasiment terminés et les quais ont été rendus aux professionnels à la fin du mois de novembre. Ces travaux très importants de mise en sécurité constituaient la première opération d'envergure du SMPBA financée spécialement par le Département de la Gironde. A la fin de l'hiver, après l'enfouissement des réseaux et l'aménagement de l'éclairage sous maîtrise d'ouvrage communale, le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon viendra terminer les voiries et conclure une opération de 9 mois et 1,7 M€.

Le projet du dragage du port de La Teste Centre prend malheureusement pour sa part du retard. Le dossier de demande d'autorisation environnementale vient en effet de faire l'objet d'une seconde demande de compléments des services de l'état. Le passage au conseil de gestion du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon prévu fin novembre a également été ajourné et l'arrêté relatif à l'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) du site de traitement des sédiments de La Mole à Gujan Mestras est en attente consécutivement au porté à connaissance afférent transmis à la DDTM au début de l'automne. t m

Lanton port de Cassy: l'un des chantiers majeurs de 2019

Les travaux importants de réhabilitation et d'aménagement du

port de Cassy démarrent fin décembre/début janvier. Ils concerneront la construction de protections de berges en enrochements sur 250 mètres linéaires de quais, et un aménagement complet et ambitieux du sentier du littoral.

Vision sur la programmation de travaux en 2019

L'année prochaine devrait notamment voir avancer les opérations suivantes :

- **Ares** : rénovation des cabanes, modernisation de l'aire de carénage, étude sur un ponton d'accueil ;
- **Andernos-les-bains** : construction d'une aire de carénage, dragage du port ostréicole, poursuite des études pour l'aménagement du port du Bétey ;
- **Lanton** : travaux quais puis voiries de Cassy, sanitaires de Fontainevieille ;
- **Gujan-Mestras** : rénovation de quais ostréicoles Meyran et Larros ; rénovation du complexe de Meyran Ouest, suite du dragage du port de Gujan, mise en sécurité aménagement Ostradulis, études sur le ponton patrimonial et le quai du port du canal...
- **La Teste-de-Buch** : rénovation des quais ostréicoles, dragage (selon dossier environnemental), aménagements site des prés salés ;